

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 41

Artikel: Rafon et sè besson
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fait marcher librement immédiatement après les opérations s'est acquitté de tous les devoirs et adresse d'un très habile expert et fidèle opérateur ; ceste personne est présentement guérie et parfaitement délivrée de ses incommodités ainsi qu'il a affirmé à sa grande satisfaction. — De tout que le dit Sr opérateur ayant requis le dit M. de lui donner attestation authentique, ainsi que de sa bonne conduite et honneste conversation pendant son séjour au dit lieu il luy a volontairement accordé en ceste forme par permission et sous le sceau de la Seigneurie au dit N... le 10 de may 1689 en présence de N. N. témoins. »

Comme papa. — M. X..., gros propriétaire, gronde son fils, qui est toujours le dernier à l'école.

— Mais, malheureux, dit-il, que feras-tu plus tard, dans la vie, si tu ne veux rien apprendre ? Le gamin, jetant un coup d'œil sournois sur le bureau de son père :

— Eh bien, je ferai comme toi, papa : tous les trois mois, la veille du terme, je ferai des quittances de loyer.

RAFON ET SÈ BESSON

ETAI tot que retso, Rafon, et po fini s'étai maryâ. La misère à tsevu su la pedhi, l'è su, ma sa fenna ètai tant dzouvena et tant galèza que la lâi a falliu et pu rava po la misère. L'allâvant ein dzornâ ti lè dou, et à la né tsesâite sè retrovâvant à l'ottô po medzi la soupa, fère lau prèire et s'èin allâ dremî.

On dzo Rafon fâ dinse à sa fenna :

— Accuta vâi, Thérèse (lè on nom de fenna) lè dzornâ vant pas tant ora ; lo pan va no manquâ se cein continue. Lè oïu dere que pè la France, dein lo vegnoubllo, on pâie bin lè z'ovrà. Vu l'âi allâ quauque teimps et revindrî quand sari retso.

Thérèse l'a bin coudhi gnoussi on bocon, mâ Rafon l'a bin consolâie tant qu'au matin, iô l'a fè route po la France, et que l'è bin restâ on an et six mâi sein reveni.

Dize-houit mâi aprî, lo revaitcè : bin bouna façon et la borsetta plinna. Et sède vo que trâove : sa fenna, la Thérèse ein train d'accutsî.

Et lo podro Rafon sè trezâi lè pâi de la tita : « Clliau fenne ! que desâi, quemet vant lè zafère ora. Dein mon teimps fallâi nâo mâi. Ora, l'ant tot cein droblliâ. L'è bin su du lo reintsèrissement de la vya. Accutsî aprî dize-houit mâi ! » N'èin revegnâi pas. N'avâi jamé ètâ forta tita, dza à l'écoûla, et l'ètai on bocon rouilli.

Tot d'on coup, lo tire-mondo eintre et ie fâ à Rafon :

— T'a de la tchance, Rafon ! peinsa-tè vâi : ta fenna lè fâ dou besson ein on iâdzo !

— Dou besson ! so repond Rafon. Lâi su ora. Clliau z'einfant sant bin de mè. Nâo mâi po ion, nâo mâi po l'autro, cein fâ bin dize-houit. Lo compto lâi è, lâi a rein à repipâ.

MARC A LOUIS.

Au tribunal. — Un gremlin de la pire espèce vient d'être condamné à vingt ans de travaux forcés.

Il se lève et poliment :

— Que Dieu vous le rende ! dit-il à ses juges.

AU TEMPS DE NOS AÏEUX

DANS les Archives suisses des Traditions populaires, M. Maxime Reymond, rédacteur romand de cette intéressante publication, a donné plusieurs extraits du recueil dans lequel M. le professeur Bertholet, de Bâle, a noté des remèdes et recettes de jadis.

Voici trois de ces recettes, assez curieuses.

Pour tirer à la cible :

« Il faut prendre l'os du bras gauche de derrière le coude d'un pendu. Plante-le par le milieu d'un crapeaud. L'y laisse une année à peu près. Passez votre plomb par le trou ».

Pour se garer des balles.

« Il faut aller tout nud le jour de Ste-Marie-Magdeleine prendre de la racine de neuf chemises, la porter sur vous. Faites faire vos balles à une fille pucelle qui ait ses fleurs. A l'aube du jour, quand elle les aura faites, qu'elle les enveloppe dans son naturel. Prenez toutes les dents d'un serpent, mettez-en une en la mire, les autres sous le bras droit ».

Un recueil du Gros de Vaud, propriété de M^{me} Lenoir, à Château-d'Ex, expose le « secret » que voici pour une plaie :

« J'ai été témoin avec étonnement de la prompte manière avec laquelle un soldat polonais guerri sans aucun médicament un de ses camarades blessé de deux coup d'épée dans le corps qui était mortel, il commença par laver sa bouche et ses dents avec de l'eau de vie puis avec de l'eau rose, afin d'avoir la haleine douce et sans mauvaise odeur puis s'approchant du malade il découvrit la playe qui était saignante et l'ayant bien nettoyée en la lavant avec de l'eau de plantin il en éteignit le sang en la pressant doucement et l'essuyant avec un linge imbibé d'eau de plantin puis approchant sa bouche de la playe ensorte que son haleine pouvait refléchir dessous il prononça les paroles suivantes en faisant le signe de la croix sur la playe comme il est ici marqué.

« Jésus-Christ est né × Jésus-Christ est mort × Jésus-Christ est ressuscité × Jésus-Christ commende à la playe que le sang s'arrête × Jésus-Christ commende à la playe qu'elle se ferme × Jésus-Christ commende à la playe ne fasse ni matière ni puanteur ainsi qu'ont fait les cinq playes qu'il reçu en son saint corps ×..... puis il continua à dire Epée je te commende au nom et par la puissance de celui à qui toutes créatures obéisse de ne faire non plus de mal à cette créature que la lance qui perça le sacré côté de Jésus-Christ étant pendu à l'arbre de la croix, au nom du Père × du Fils × et du St-Esprit × Amen ».

Attention !

L'arrêté que voici — nous le donnons comme exemple à nos municipalités — a été affiché à la mairie d'une petite localité du département de l'Hérault.

« ARTICLE PREMIER. — Toutes les fois qu'un habitant et des chiens non muselés se rencontreront, on devra les tuer.

» ART. 2. — Tout le monde, sans exception, est tenu d'obéir au précédent article et de consacrer les chiens, excepté M. l'Adjoint.

» ART. 3. — Les habitants majeurs et vaccinés devront se rendre sur la place, moins les malades, pour nettoyer l'égout, en présence de l'Adjoint, qu'on devra racler proprement, et du garde-champêtre, parce qu'il est obstrué par les immondices. »

Un client difficile. — Relevé dans le livre des étrangers d'un petit hôtel, sous la rubrique « observations ».

« Rien sur la table ; tout sur la note ! »

Comparaison. — Deux messieurs parlaient aviation.

— Moi, dit l'un, je compare l'aviation à un jeu de quilles.

— A un jeu de quilles ?... Comprends pas.

— Mais oui, rapport à la « posée » ; tout est là.

Siffle ! — Un berger se trouva placé à côté d'un financier anobli qui voulut se moquer de lui et lui dit : « Quand vous voulez, le soir, faire descendre de la montagne dans la plaine votre troupeau, comment le rassemblez-vous ? »

— En sifflant.

— Mais, de quelle manière ? Allons, n'ayez point de honte ; faites ici comme à la campagne.

Et ceci se passait à table. Le berger se fait prier quelques temps ; enfin, il cède et siffle tout doucement.

— Très bien, lui dit le financier ; mais vous sifflez plus fort que cela ordinairement.

— Oh ! oui, monsieur, répond le berger, quand le troupeau est au fond de quelque ravin, ou très loin ; mais nous ne sifflons pas plus fort que cela quand les bêtes sont près de nous.

Trop d'esprit

Un homme très haut placé et très puissant eut un jour la fantaisie — il n'y a pas très longtemps — de faire écrire à l'un de ses secrétaires une lettre très délicate et qui exigeait autant d'esprit que d'habileté diplomatique.

« J'écrirai aussi de mon côté, dit le haut personnage. Nous comparerons nos épîtres et la meilleure des deux sera adressée au destinataire. »

A la comparaison, le haut personnage fut obligé de reconnaître que la lettre écrite par son secrétaire valait bien mieux que la sienne. Il ne s'en cacha pas à son subordonné.

Ce dernier, loin d'être flatté de ce témoignage, est pris d'un profond découragement et, sur le champ, envoie sa démission à son patron.

« Il n'y a plus rien à faire pour moi dans cette administration, dit-il, mon maître sait maintenant que j'ai plus d'esprit que lui »

Théâtre. — La saison de comédie a commencé jeudi, par la représentation de *l'Adversaire*, d'Alfred Capus et Emmanuel Arène. Ce fut une très brillante soirée. Salle comble et enthousiaste. Notre nouvelle troupe est vraiment bonne de tout point. S'il convient d'attendre encore un peu pour porter un jugement sur les artistes nouveaux — nous n'avons d'anciens que Mme d'Assilva, MM. Gautier et Houssaye — on peut dire qu'ils nous ont tous fait une excellente impression. Et ce n'est plus cette fois un cliché d'ajouter que « jamais encore nous n'eûmes troupe aussi bonne, dans son ensemble ».

Demain, dimanche, débuts de la troupe de drame, par *Kean*, drame en 5 actes et 6 tableaux, d'A. Dumas, père.

Mardi, 17 octobre : *Le Zèbre*, vaudeville en 3 actes, de Nancey et Armont.

Jeudi, 19 octobre : *Le Monde où l'on s'ennuie*, comédie en 3 actes d'Ed. Pailleron.

Kursaal. — Le succès de *Rêve de Valse* s'est affirmé d'une manière inattendue ; il le doit surtout à l'interprétation : MM. Géo, Ridon, de May ; Mmes Disley, Blossom, Franco, Laurel, et toutes leurs camarades. L'orchestre, les chœurs, et toutes les scènes, les costumes, tout est de beaucoup supérieur à la saison dernière. La salle de Bel-Air n'a pas désempli depuis la première.

M. Tapié a donc décidé de donner *Rêve de Valse* jusqu'à mardi 17. Mercredi 18, première représentation à Lausanne de *Les Félards*, opérette nouvelle en quatre tableaux.

Dimanche 15, dernière matinée avec *Rêve de Valse*.

Théâtre Lumen. — Au Lumen, le spectacle cinématographique, très varié et d'actualité, est agréablement d'attractions de premier ordre. Rien donc d'étonnant à ce que, là aussi, il y ait salle très garnie presque tous les soirs.

Les concerts d'abonnement de la saison ont commencé hier soir, vendredi, au Lumen, dont l'acoustique est excellente. La salle était littéralement bondée.

Draps de Berne et milaines magnifiques. **Toilerie** et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à **Walther Gygaz**, fabricant à **Bleienbach**.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO